LA NEF DE L'ÉGLISE PRIEURALE DE SAINT-LEU-D'ESSERENT (OISE)

Delphine HANQUIEZ *

Résumé

La nef de l'ancienne prieurale de Saint-Leu-d'Esserent (Oise) n'a encore jamais reçu l'attention qu'elle méritait. L'étude de l'élévation, de la modénature et du décor sculpté montre les influences simultanées des grandes cathédrales gothiques de Paris, Chartres et Soissons. On peut donc envisager une date proche du tournant du XIIe siècle pour la construction de la nef, suivant deux campagnes de construction. Par ailleurs le triforium éclairé pourrait être considéré comme un des tous premiers exemples de cette volonté d'irradier l'espace à tous les niveaux.

Abstract

The nave of the prioral church of Saint-Leu-d'Esserent (Oise) has never been looked at as a subject *per se*. The study of elevation, modenature and sculptural decoration shows the combined influences of the great gothic cathedrals of Paris, Chartres and Soissons. It is now possible to consider that its nave was built around 1190-1200, in two construction sequences. The triforium, with piercing windows in its back wall, would then be one of the first examples of such a light-enhancing device.

Zusammenfassung

Das Kirchenschiff der Priorei von Saint-Leu-d'Esserent (Oise) hat bisher nicht die verdiente Aufmerksamkeit erhalten. Die Betrachtung des Aufrisses, der Modenatur und der monumentalen Skulpturen zeigt den gleichzeitigen Einfluss der berühmten gotischen Kathedralen von Paris, Chartres und Soissons. Als Baubeginn des Hauptschiffes kann die Wende des 12. Jh. angenommen werden, der zwei weitere Bauphasen folgten. Weiterhin kann das durchbrochene Triforium als eines der allerersten Beispiele des Wunsches gelten, die Flächen auf allen Ebenen aufzubrechen.

Traduction Claudia Böehm

Enchâssée entre l'avant-nef du premier art gothique et le chevet à chapelles rayonnantes quelque peu postérieur, la nef de l'ancien prieuré clunisien de Saint-Leu-d'Esserent, dans l'Oise (fig. 1 et 2) est une œuvre qui témoigne des contacts avec l'architecture des grandes cathédrales gothiques, telles Paris, Soissons et Chartres (1). Longtemps considéré comme le premier témoignage de l'architecture « gothique classique » – terme employé par Louis Grodecki (1992, p. 29) – Chartres apparaît aujourd'hui sur un pied d'égalité avec Soissons (Sandron, 1998).

Cette construction n'a encore bénéficié jusqu'à ce jour d'aucune étude exhaustive. Lorsqu'il est fait référence à ce monument dans les ouvrages généraux consacrés à l'architecture gothique – Louis Grodecki ne fait mention que de la date de commencement de la construction et Alain Erlande-Brandenburg (1995, p. 236 et 290) signale simplement l'existence des tirants métalliques – la nef est passée sous silence, à l'exception de l'ouvrage de Jean Bony qui évoque le triforium ajouré (Bony, 1983, p. 326 et n. 21, p. 524) et de l'étude plus récente entreprise par Maryse Bideault et Claudine

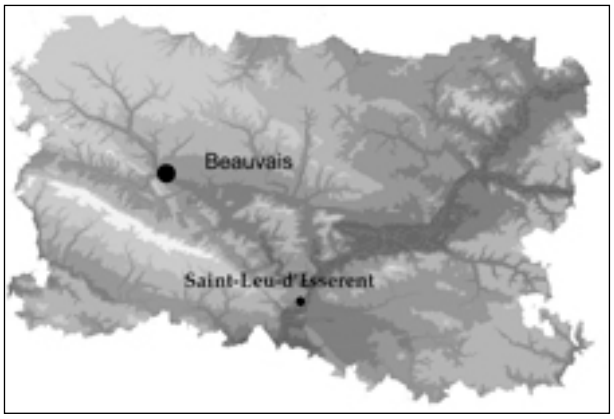

Fig. 1 - Position de Saint-Leu-d'Esserent dans le département de l'Oise.

* Doctorante en histoire de l'art médiéval
Université de Lille 3 - Charles de Gaulle
F - 59 000 LILLE
tchopuma@yahoo.fr

(1) - Cet article est extrait de notre mémoire de DEA : L'église prieurale de Saint-Leu-d'Esserent : état de la question, sous la direction de C. Heck et A. Timbert, Université de Lille 3, septembre 2003. J'exprime ma gratitude envers Arnaud Timbert pour ses conseils avisés.

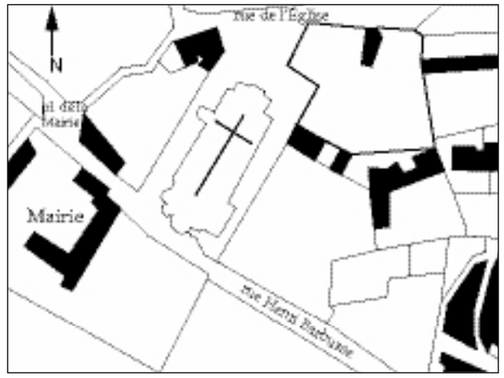

Fig. 2 - L'église prieurale de Saint-Leu-d'Esserent dans son proche environnement urbain (*extrait du cadastre 1995*).

Lautier (1987, p. 318-331), quand elle n'est pas rejetée, notamment par les historiens de l'art Dieter Kimpel et Robert Suckale (1985), qui considèrent qu'elle dénature la première architecture gothique du chevet : « Il devient important de reconstituer l'état d'origine ; la composition exacte ne peut être comprise avant d'avoir été débarrassée de tout ce qui l'a ultérieurement rendue grossière, à commencer par la nef qui date du début du XIIIe siècle » (p. 145).

Par ailleurs, la datation de la nef n'a cessé d'osciller suivant les auteurs. Eugène Lefèvre-Pontalis estimait qu'elle fut construite vers 1225 (1905, p. 121). C'est une date à peu près équivalente (1220) que choisit J. Bony (1983, p. 326), en se fondant sur l'existence du triforium ajouré. Plus récemment, une datation proche du début du XIIIe siècle a été envisagée. M. Bideault et C. Lautier (1987, p. 318-331) datent le commencement de cette construction vers 1190 et son achèvement vers 1200-1210, tandis que John James (2002, vol. 2, p. 951-958) date les chapiteaux des années 1200.

L'analyse du plan et de l'élévation invite plutôt à suggérer une construction aux alentours de 1190-1200 ; il convient donc de reconsidérer la place du monument dans le paysage architectural.

ANALYSE ARCHITECTURALE

LE PLAN

La nef (fig. 3) se compose d'un vaisseau central – d'une largeur de 12,05 mètres – bordé de simples bas-côtés. Leur largeur diffère : celui du nord mesure 4,20 mètres tandis que celui du sud fait 4,70 mètres (2) – et s'étend sur six travées, au voûtement quadripartite. Le côté nord était initialement bordé du cloître. Au sud, la troisième travée s'ouvre sur une chapelle de plan carré, construite à la fin du XIIIe siècle. Dans la travée qui la précède, des ruptures dans les assises de la maçonnerie entre le mur et les supports, ainsi que la présence d'une arcade en dessous du formeret témoignent de la présenced'uneautrechapelle (3).Les piles nord de la nef ont été alignées sur l'emplacement du mur goutterot nord de l'édifice primitif (4), qui servit ainsi de

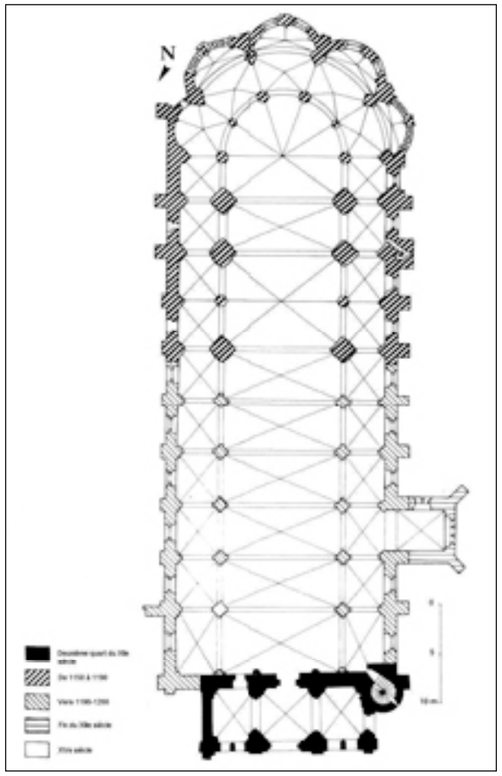

Fig. 3 - Saint-Leu-d'Esserent ; plan de l'église actuelle (*dans* BIDEAULT & LANTIER, *1987, p. 319*).

(2) - Ces mesures sont extraites du plan réalisé par L. Evy : *Bibliothèque du Patrimoine, planothèque, 17376* ; L. Evy : *plan de la travée des tours et de la travée sexpartite*, échelle 0,02.

(3) - Un acte du 6 mars 1682 (*Archive départementale de l'Oise* (*ADO*) : H 2466) nous apprend la fondation d'une chapelle dédiée à saint Gabriel par Jeanne Bonnétraine, à « construire [...] au-dessous de la chapelle du Rosaire, du côté de la porte d'entrée de l'église et de la même grandeur et hauteur de celle du Rozaire ». Selon Albert Fossard (1934, p. 30), sa destruction a eu lieu vers 1860. Dans l'article de Louis Graves (1866, p. 163) cette chapelle est encore visible sur le plan.

(4) - Cet édifice primitif – qui date de la fin du XIe siècle a été remplacé au cours du XIIe siècle par une nouvelle construction. Les travaux débutent par l'avant-nef, suivie quelque temps après par le chevet, précédé d'une travée sexpartite – vraisemblablement érigée lors d'une dernière campagne de construction, dans les années 1180/1190. Les deux parties sont ensuite raccordées avec l'édification de la nef.

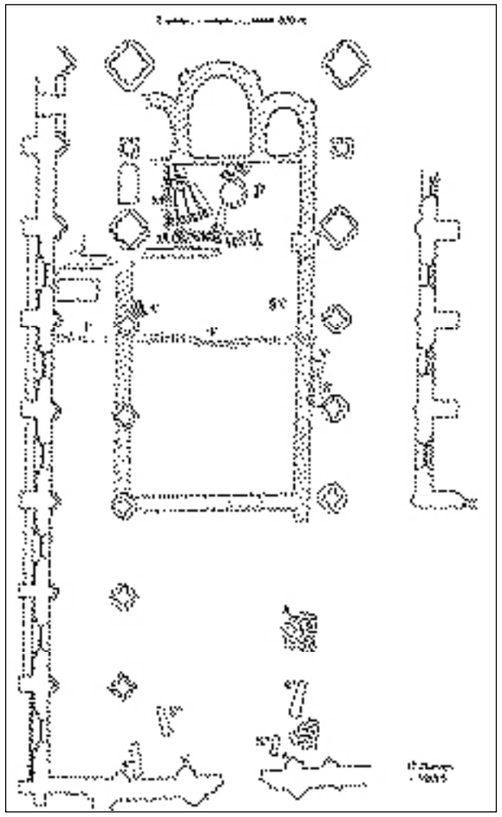

Fig. 4 - plan de l'église ancienne d'après les fouilles de Pierre Durvin en 1955 (*plan de P. DURVIN*, 1955 ; mis aux normes pour l'échelle et les lettres).
A - ancienne semelle d'étai
C - carrelage émaillé XVe siècle
M. - blocs de maçonnerie
S' - sarcophages antérieurs au XIe siècle
S'' - sarcophages non datés
T - canalisation non datée (après le XVe siècle)
X - piliers primitifs (1081)
P - puits

substructures (fig. 4). Au sud, les piles sont venues envelopper le mur goutterot. La présence de ce premier édifice ne justifie en rien l'irrégularité du plan de la nef dans les dimensions des bas-côtés : celles-ci sont conditionnées par celles des bas-côtés du chœur – cette variation s'explique par des raisons vraisemblablement topographiques, liées à la présence d'une construction.

Le plan de la nef sans transept exprime la pérennité d'une tradition locale depuis le XIIe siècle. En effet, pour l'époque gothique, les édifices de Sainte-Geneviève de Paris, Notre-Dame de Poissy et Notre-Dame de Mantes (Yvelines), Saint-Corneille de Compiègne et Notre-Dame de Senlis (Oise) avant la transformation au XIIIe siècle, Gonesse (Val-d'Oise), Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), en étaient dépourvus.

Fig. 5 - Saint-Leu-d'Esserent ; la nef, élévation générale, côté sud (*cliché D. HANQUIEZ*).

Toutefois, hormis l'éventualité d'une mode architecturale révélant ici ses dernières expressions, fonctionnellement, la présence d'un transept s'impose lorsqu'il s'agit d'offrir pour les cathédrales deux entrées, bien différenciées, l'une pour l'évêque et l'autre pour les chanoines (ERLANDE-BRANDENBURG, 1989, p. 238). Tel n'est pas le cas à Saint-Leu. Dans l'espace clos que constituait l'enceinte monastique, seuls les moines pouvaient avoir accès à l'église par les portes aménagées sur les flancs nord et sud de la nef. Ces entrées permettaient, d'une part, d'aller vers les bâtiments monastiques qui y étaient installés : cloître, salle du chapitre, etc. et, d'autre part, de se rendre au jardin directement. Dans les prieurés clunisiens picards, le transept ne s'est pas plus généralement répandu, on le retrouve néanmoins à Saint-Pierre-à-la-Chaux, Saint-Yved de Braine (Aisne), Francières, Élincourt, Saint-Christophe-en-Halatte, Montigny et Brétigny (Oise) qui, pour la plupart, sont des prieurés de dimensions modestes (RACINET, 1982, p. 218-219).

L'ÉLÉVATION

Trois niveaux composent l'élévation de la nef (fig. 5) : grandes arcades, triforium ajouré et fenêtres hautes. Si le plan de la nef reste traditionnel, l'élévation révèle une certaine modernité par l'ajourement du niveau médian.

Les grandes arcades au simple rouleau, dont les extrémités sont ornées d'un tore dégagé par des cavets, retombent sur des piles circulaires (5), cantonnées de quatre colonnes (fig. 6).

Leurs tailloirs portent, vers la nef, trois colonnettes appareillées ; celle du milieu, plus importante, reçoit le doubleau tandis que les deux autres supportent les ogives. Les colonnettes recevant les arcs formerets ne descendent pas jusqu'au tailloir des piles cantonnées : leurs bases prennent place au-dessus des chapiteaux qui recueillent les retombées des ogives. Un bandeau assure la transition entre les deux premiers niveaux.

Le triforium est constitué d'une triple arcature, dont les arcs brisés retombent sur des colonnettes en délit. Le tout est contenu dans un arc d'encadrement, souligné par un tore très fin reçu par de graciles colonnettes appareillées. À ces trois baies, répond dans le mur de fond un oculus encadré de deux fenêtres en arc brisé. Les fenêtres hautes, comprises dans la lunette des voûtes, sont formées de deux lancettes, séparées par un mince trumeau appareillé et surmontées d'une rose hexalobée.

Les ogives de la voûte du vaisseau central, moulurées de deux tores encadrant un listel, se rejoignent sur une clé ornée de feuillages et de visages sculptés dans les écoinçons des voûtains est et ouest.

Dans les bas-côtés, les ogives ont le même profil que dans le vaisseau central et se rejoignent sur une clé décorée d'un médaillon à décor végétal. Les retombées des voûtes se font, vers le mur goutterot, sur trois colonnes engagées, dont celle du centre se détache sur un dosseret. Une différence de traitement dans l'éclairage de ces vaisseaux est perceptible puisque, au nord, la position des fenêtres, rejetées dans la partie supérieure du mur, juste sous la voûte, était imposée par l'existence de la galerie du cloître attenant au mur goutterot. Ces fenêtres sont aussi moins hautes que celles du bas-côté sud.

Un changement de parti de l'élévation de la nef par rapport aux parties orientales – même si cette élévation demeure à trois niveaux – est perceptible dans le mode de voûtement quadripartite, qui supplante le voûtement sexpartite, dans la différence des supports du premier niveau ainsi que dans l'éclairage des niveaux supérieurs. Les fenêtres hautes sont plus développées que celles du chœur à la fois en hauteur et en largeur – elles laissent peu de place au mur –, ce qui participe à un éclairage plus intense. D'ailleurs le léger décalage du bandeau qui sépare les deux premiers niveaux entre les sixième et septième travées du vaisseau central rend compte d'une rupture dans la construction (fig. 7

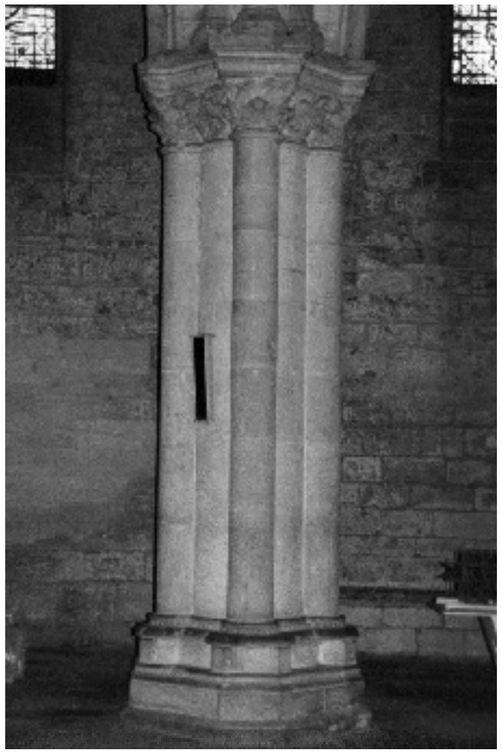

Fig. 6 - Saint-Leu-d'Esserent, un pilier cantonné au nord (*cliché* D. *Hanquiez*).

D'une manière générale, la nef de Saint-Leu-d'Esserent atteste de grands progrès techniques par rapport au chevet : on observe l'amincissement de la muralité et des supports, à tous les niveaux de l'élévation, couplé à l'extension de la surface vitrée à la fois en hauteur et en largeur, assurant une luminosité accrue.

(5) - Tous les documents concernant les restaurations, auxquelles il est fait allusion, sont conservés aux Archives du Patrimoine, dans le dossier 0081/060/0159 (sauf mention contraire). Ces colonnes furent reprises lors de restaurations menées par A. Verdier entre 1867 et 1873 : dans une lettre adressée au Ministre [s. d.] (2 F°), ce dernier mentionne comme travaux urgents « …la reprise des six plus mauvaises piles de la nef » ; voir également le *Devis supplémentaire pour la reprise des piles de la nef, la restauration de la salle au-dessus du porche et celle de la chapelle du triforium* de Verdier, daté du 8 mai 1867 (2 F°) :détail pour la reprise de quatre piliers de la nef (f° 1 v°). À la démission de Verdier, remplacé par A.-P. Selmersheim en 1873 (Voir l'Arrêté du ministre de l'Instruction Publique, des Cultes et des Beaux Arts, daté du 7 avril 1873.), la majorité des piles de la nef a été reprise ainsi que l'indique le *Devis partiel adressé au Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux Arts par Selmersheim*, daté du 25 mai 1873 (8 F°), f° 1 r° et v° : « Les travaux prévus et exécutés en partie par mon prédécesseur comprenaient la reprise en sous-œuvre des piliers de la nef (…). Actuellement 8 piliers de la nef sont reconstruits en pierre dure. Ce sont les piles n°s 2 à 5 et n°s 2' à 5' (…) ».

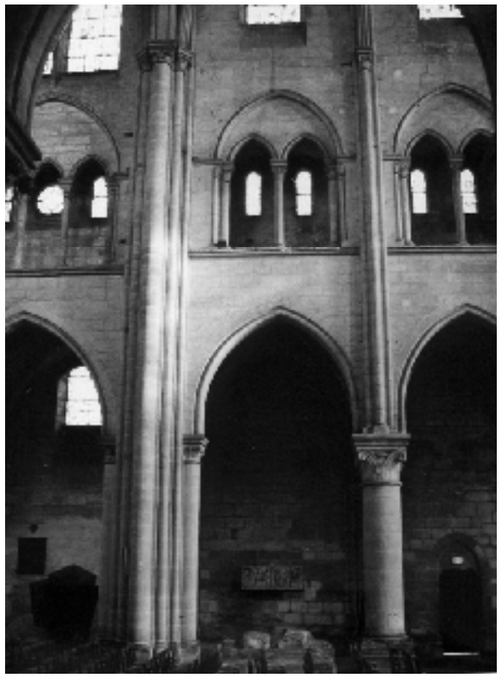

Fig. 7 - Saint-Leu-d'Esserent ; transition entre la dernière travée de la nef et la travée sexpartite, au sud (*cliché D. Hanquiez*).

À l'extérieur (fig. 8), chaque travée est rythmée par des contreforts de plan rectangulaire s'amincissant par des talus successifs. Les fenêtres du premier niveau sont encadrées d'une archivolte, moulurée d'un tore, retombant sur des colonnettes. Il en est de même pour les fenêtres hautes, pour lesquelles le tailloir des chapiteaux se prolonge sur le mur, interrompu par les contreforts.

Les arcs-boutants sont à double volée. Les culées ne sont pas chargées et celles du nord sont coiffées d'un chaperon (6).

(6) - Parfois ils se composent au sud d'une troisième volée intermédiaire, qui a été ajoutée lors des travaux exécutés en 1846-1847 sous les ordres de D. Ramée, bien qu'elle ne fût pas prévue dans le devis (*Devis par D. Ramée en 1843* (3 f°), précisément f° 2 r°.). Ce dernier explique ce changement dans une lettre datée du 7 novembre 1849 (2 F°, f° 1 r°.) : « Étant à l'œuvre, il y a eu de plus grandes parties à restaurer que je n'avais pu le préciser dans le devis. Ensuite il a fallu [en] rajouter d'autres. Ainsi, par exemple, j'ai été obligé de construire sur la face méridionale des arcs-boutants intermédiaires nouveaux, non prévus au devis, entre les anciens, la partie du mur entre ces derniers et verticalement, cédant sous la pression des retombées des voûtes. Je suis parvenu à faire neutrer cette partie du mur de la claire-voie de plus de 0,15 ». Cette non-conformité au devis initial a été examinée dans le *Rapport de M. Augier, vérificateur des travaux publics, adressé au Ministre de l'Intérieur sur les*

Fig. 8 - Saint-Leu-d'Esserent ; élévation extérieure, face nord (*cliché D. Hanquiez*).

travaux exécutés en 1846, 1847 et 1848, sous la direction de Daniel Ramée (14 f°, plus spécialement f° 5 r°.). Les arcs-boutants furent ensuite repris par un nouvel architecte, A. Verdier venu remplacer D. Ramée. Dans un *Rapport adressé au Ministre* (2 F°), A. Verdier rappelle les différentes opérations effectuées par son prédécesseur (f° 1 v°) : « Pour éviter une ruine imminente, des travaux sont à exécuter à l'église (…) les arcs-boutants, détériorés par l'action des eaux pluviales, disjoints pour la plupart, ne s'opposent plus que faiblement à la chute de cette partie de l'église, dans ces dernières années on a repris le côté du midi ; mais au lieu d'étayer et de reprendre les arcs-boutants en pierre dure en leur donnant un peu plus de force on s'est avisé d'en construire à un mètre à peine, en dessous des anciens. Ces arcs placés bien au-dessous de la poussée sont à peu près inutiles. Cette réparation a eu l'inconvénient (…) de laisser en assez mauvais état, les véritables soutiens de l'édifice, les arcs sur lesquels la poussée retombe directement. Nous proposons d'adopter un système différent pour l'autre côté de la nef, les arcs seront étayés et repris un à un en pierre en leur donnant plus d'épaisseur qu'ils n'en ont aujourd'hui (…) ». Un chaînage métallique fut également établi pour maintenir les murs (Voir le *Rapport et devis d'A. Verdier* (2 F°), où est exposé son projet de chaînage (spécialement f° 1 r° et v°). Ainsi contrairement à ce que laissait sous-entendre les propos de A. Erlande-Brandenburg (1995, p. 236 et 290) les tirants métalliques n'étaient pas primitifs (sur la question de l'utilisation de fer dans les restaurations : Gatier & Algrin, 1996, p. 35-39).

Comme dans les parties orientales, la corniche du vaisseau est ornée d'un double rang de pointes de diamant, motif également utilisé sur l'extrados plat des deux volées des arcs-boutants.

Un passage, obturé à une date inconnue, était aménagé dans les dosserets du mur goutterot du haut vaisseau, juste au-dessus du plafond du triforium.

L'architecte de la nef de Saint-Leu-d'Esserent s'est inspiré des modèles des grandes cathédrales de la fin du XIIe siècle et du début du XIIIe siècle, en particulier celles de Soissons (Aisne), de Paris et de Chartres (Eure-et-Loir), auxquelles il fait de constants renvois pour différents détails de sa structure.

Ce n'est qu'assez récemment que certains auteurs telles C. Lautier et M. Bideault (1985) ont souligné l'influence combinée des cathédrales de Soissons et de Paris – pour les fenêtres hautes et l'élévation générale : support cantonné des grandes arcades, mur mince, niveau du triforium. D. Sandron (1998, p. 213) a réaffirmé l'influence de la cathédrale soissonnaise sur la prieurale en ce qui concerne les fenêtres et a suggéré également que l'abandon de l'alternance des supports et de la voûte sexpartite au profit de travées barlongues voûtées d'ogives quadripartites serait originaire de Soissons.

La présence de piliers (fig. 6), à noyau cylindrique cantonné de quatre colonnettes (7), de type « chartrain » peut rendre compte de l'influence de Chartres (Prache, 1993 ; Kurmann-Schwarz & Kurmann, 2001). Toutefois, ces derniers sont utilisés au bras sud du transept de la cathédrale de Soissons aux temps forts de l'alternance, avant d'être adoptés de façon systématique à la cathédrale de Chartres, à partir de 1194. Nous les rencontrons vers 1210-1220 pour les deux premiers supports de la nef de Notre-Dame de Paris (Erlande-Brandenburg, 1991, p. 95 ; Bruzelius, 1987, p. 540-569). Comme l'a souligné D. Sandron (2001, p. 75), son emploi est très limité dans le diocèse de Soissons : « Le pilier cantonné a été adopté en cours de construction [à la croisée du transept] à Saint-Léger de Soissons et à Essômes (Aisne), du côté de la nef uniquement. Il est généralisé aux angles de ce qui fut la croisée de la chapelle de la commanderie des Templiers du Mont-de-Soissons, à Nogent-l'Artaud, Presles-et-Boves et à la jonction du massif occidental et de la nef du Mont-Notre-Dame » (communes de l'Aisne). En revanche, ce support a fréquemment été utilisé dans les églises briardes (Bideault & Lautier, 1987, p. 20) comme Rampillon et Villeneuve-le-Comte (toutes deux en Seine-et-Marne). Son usage ne fut guère étendu dans le diocèse de Beauvais : citons pour exemple les nefs de Cires-lès-Mello (Bideault & Lautier, 1987, p. 170-175), Montataire (Bideault & Lautier, 1987, p. 218-226), Saint-Martin-aux-Bois (note infrapaginale 8 et Bideault & Lautier, 1987, p. 332-340 ; Vermand, 2001, p. 3-52) et dans le chœur de Cambronne-lès-Clermont (note 9 et Bideault & Lautier, 1987, p. 118-126) au XIIIe siècle (toutes ces localités se situent dans l'Oise). Le nombre réduit d'édifices présentant de tels supports ainsi que leur proximité géographique avec Saint-Leu-d'Esserent pourrait plaider en faveur d'une certaine influence de la prieurale.

À hauteur du niveau médian, l'influence de Notre-Dame de Paris est indéniable dans la disposition des trois arcades du triforium, que l'on retrouve dans des édifices de l'orbite parisienne telles la collégiale de Mantes, dans les Yvelines, (Bony, 1946, p. 163-220), les églises de Beaumont-sur-Oise dans le Val-d'Oise (Bideault & Lautier, 1987, p. 62-69 ; Both, 1992) et de Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne). Mais contrairement à Notre-Dame de Paris, où les supports latéraux sont constitués de pilastres, l'architecte de la nef continua d'employer des colonnes, utilisées dans le chœur.

La nef de Saint-Leu-d'Esserent a la particularité de présenter un triforium au mur de fond ajouré. L'éclairement de ce niveau peut être le témoin d'autres contacts avec Soissons : à l'église abbatiale Saint-Léger, le chœur ainsi que le mur est du bras sud du transept était pourvu d'un triforium vitré vers 1200 (Sandron, 1990, p. 638 et n. 8 p. 649 ; Sandron, 2001, p. 400 et 403). Cette dernière aurait, selon D. Sandron, influencé la conception de l'étage du triforium, l'église de Saint-Vaast de Soissons (détruite) et le chœur de Saint-Jacques à Compiègne (Oise), érigé dans les années 1230-1235 (Bideault & Lautier, 1987, p. 177). Néanmoins, dans cet édifice, le dessin des ouvertures reprend le schéma des deux arcades géminées qui ouvrent sur le sanctuaire, si bien que depuis la nef la différence entre ces deux murs n'est guère perceptible que pour les travées latérales. Contrairement à Saint-Leu ce monument présente un exemple de diaphanie murale.

(7) - La première pile nord, au profil prismatique, témoigne d'une reprise en sous-œuvre à l'époque flamboyante. En 1458, les définiteurs signalent la réparation de trois piliers (Charvin, 1970, p. 328) : *nec fecerunt aliquas reparationes, exceptis tribus pilaribus in ecclesia* (les quelques réparations n'ont pas été effectuées, à l'exception de trois piliers dans l'église). Cette pile en fait peut-être partie. Relevons cependant l'existence d'une inscription sur la quatrième assise de son socle : *1646 M*. À quoi se rapporte cette dernière ?

(8) - Seule la première travée de la nef comporte de tels supports – le noyau central ainsi que la colonne cantonnée qui donne sur la nef sont dépourvus de chapiteaux.

(9) - Les piles cantonnées sont utilisées pour la séparation entre les deux premières travées du vaisseau central.

Selon J. Bony (1983, n. 21, p. 524), cette idée de percer le mur du fond du triforium, afin de procurer un éclairage, serait apparue dans les années 1220 ; il cite les exemples de triforium ajouré de la cathédrale de Beauvais (Oise), ainsi que d'édifices des diocèses de Meaux et de Sens : l'abbatiale royale détruite de Chelles (Seine-et-Marne), – une gravure du *Monasticon Gallicanum* permet de rendre compte du percement du mur du fond du triforium dans le chœur de l'abbatiale (Peigné-Delacourt, 1877, planche 64) – la Chapelle-sur-Crécy (Masson, 1944, p. 53-63) et Vaudoy-en-Brie (toutes deux en Seine-et-Marne). Le chœur de la cathédrale de Tournai (Belgique) présente une survivance de cette forme dans les années 1240. Mais J. Bony ne mentionnait pas l'existence d'un triforium ajouré à Saint-Léger de Soissons, construit avant. Contrairement à tous les édifices précédemment cités, Saint-Leu-d'Esserent offre un ajourement du deuxième niveau dans l'ensemble de la nef, et non plus dans les seules parties du chœur ou du transept.

Le triforium vitré fera école dans les édifices rayonnants, où il sera à peu près partout de rigueur. Ceci révèle la volonté d'irradier l'espace à chacun des niveaux de la construction. Nous le retrouvons à Saint-Denis ; à la cathédrale de Troyes (Aube), postérieur à l'ouragan de 1228 (10). Puis dans les années 1240, au chœur de la cathédrale d'Amiens réalisé par le nouvel architecte Thomas de Cormont qui succéda à Robert de Luzarches. Les faces ouest des transepts nord et sud de la cathédrale conservent les traces bouchées d'ouvertures en arc brisé, s'étendant sur la largeur de la travée, qui auraient dû venir éclairer ce niveau médian. Cette partie de l'édifice fut érigée dans les années 1230 (Murray, 1996, p. 63). Enfin, nous le rencontrons dans la nef de la cathédrale de Strasbourg (Reinhardt, 1972, p. 66 ; Schock-Werner, 1996, p. 224) ainsi qu'à la cathédrale de Metz (Brachmann, 1991, p. 447-475) et, vers 1250, à Saint-Sulpice-de-Favières dans l'Essonne (Kimpel & Suckale, 1990, p. 422-428).

Au regard des fenêtres hautes qui dérivent de celles de Soissons, il est juste de penser que la cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais – ces fenêtres sont employées pour la nef et quatre des cinq travées droites du chœur de la cathédrale de Soissons (Sandron, 1998, p. 107) – servit de modèle pour certains éléments de l'élévation de la nef de Saint-Leu. Ce sujet fut plus spécialement traité par Claudine Lautier (1995, p. 108-110), dans sa thèse consacrée à la fenêtre gothique en Île-de-France. Le dessin de la fenêtre (deux lancettes séparées par un oculus hexalobé), les proportions, même si à Saint-Leu l'allège de la baie est au même niveau que les chapiteaux des retombées des voûtes (ce qui peut s'expliquer par la hauteur occupée par le niveau inférieur, le triforium-passage étant traité comme une tribune) ainsi que l'absence de tout décor mouluré à l'intérieur rappellent celles de la cathédrale de Soissons. À l'extérieur, seules les fenêtres méridionales s'ornent d'un cordon de billettes ou de pointes de diamant sur tout le pourtour de la rose alors qu'elles en sont dénuées au nord.

Un autre détail peut trahir l'influence du chantier soissonnais sur la prieurale lupovicienne ; dans le bras sud du transept (commencé en 1176 et terminé vers 1190) de la cathédrale de Soissons, les arcs qui encadrent le triplet des fenêtres hautes retombent sur des colonnettes portées par le mur à hauteur des chapiteaux qui reçoivent les ogives de la voûte (Sandron, 1998, photo 35, p. 72), comme au troisième niveau de la nef de Saint-Leu. D'autres éléments semblent conforter l'idée que les chantiers de Soissons et de Chartres purent servir de référence.

LA MODÉNATURE ET LE DÉCOR SCULPTÉ

La nef présente divers types de bases : celles du côté nord se différencient de celles du sud à tous les niveaux de l'élévation. Celles des piles cantonnées nord (fig. 9 et 10a) sont constituées de deux tores encadrant une scotie ornée d'une rangée de perles tandis que celles du sud (fig. 11 et 12a) sont formées d'un tore inférieur surplombant le socle, d'une fine scotie et d'un tore supérieur ondulé ; ce même motif se retrouve au mur goutterot correspondant (fig. 10b) où seuls les quatrième, cinquième et sixième supports présentent encore des bases.

Dans le triforium, les bases (fig. 10c et 12d) se simplifient avec une disparition des motifs supérieurs : tore et scotie sont remplacés par un bandeau chanfreiné. Au nord, la plupart d'entre elles s'orne de pointes de diamants, placées au-dessus du tore inférieur, moins aplati qu'au sud. Pour ces trois premières travées nord, les bases des colonnes latérales ainsi que les celles qui reçoivent l'arc d'encadrement en sont pourvues, ensuite elles s'ornent toutes de ce motif – exception faite dans la cinquième travée des bases de la colonne la plus à l'est et de celles de l'arc d'encadrement, ainsi que dans la sixième travée, des bases des colonnes latérales et des colonnettes de l'arc d'encadrement.

(10) - Les historiens de l'art ayant étudié la cathédrale ont des avis divergents quant à la datation de la reconstruction des niveaux supérieurs : les dates varient de 1228 à 1240 pour le début des travaux (voir l'état de la question établi par Balcon, 2001, p. 23-24).

Fig. 9 - Saint-Leu-d'Esserent, base d'une pile cantonnée au nord (*cliché D. Hanquiez*).

Fig. 11 - Saint-Leu-d'Esserent, base d'une pile cantonnée au sud (*cliché D. Hanquiez*).

Le motif du tore ondulé, correspondant au dernier événement de l'évolution de la base attique, tel que l'a défini Arnaud Timbert (2003, p. 98-99), apparaît dans les années 1175-80 : épisodiquement à Noyon (Oise) – à la pile sud-ouest de la croisée du transept et dans les deux bras du transept –, puis à Laon (Aisne) – transept et nef – et plus généralement, dans la nef de la cathédrale de Chartres. À Chartres, comme à Reims (Marne), les tores ondulés et arrondis apparaissent en alternance sur les piles de la nef : les premiers sont utilisés pour les colonnes cantonnant le noyau central et les seconds sont disposés sous le support central (Timbert, 2003, p. 98). Il se retrouve sporadiquement dans le bras sud du transept et, plus généralement, dans le chœur de la cathédrale de Soissons (Sandron, 1998, profils p. 253) et aussi à l'abbatiale de Longpont, dans l'Aisne (Bruzelius, 1990, ill. 23, p. 64), dont le chantier, comme l'a montré Caroline-Astrid Bruzelius (1990, p. 85.), fut très proche de cette cathédrale – ceci a été réaffirmé par D. Sandron (1998, p. 199-200) –, une équipe d'ouvriers aurait été commune aux deux chantiers. L'extrême dépouillement des bases du triforium se retrouve aux arcs-boutants de la cathédrale de Soissons.

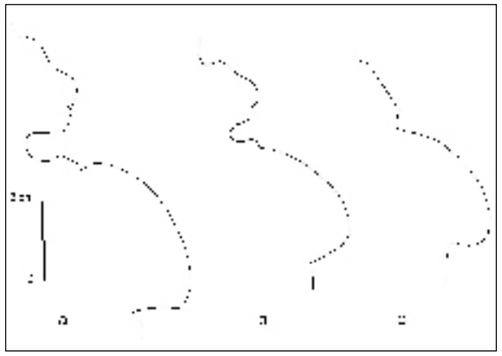

Fig. 12 - bases des supports au sud : a - cinquième pile cantonnée ; b - cinquième support du mur goutterot, doubleau ; c - triforium, 1ère travée (*relevés D. Hanquiez*).

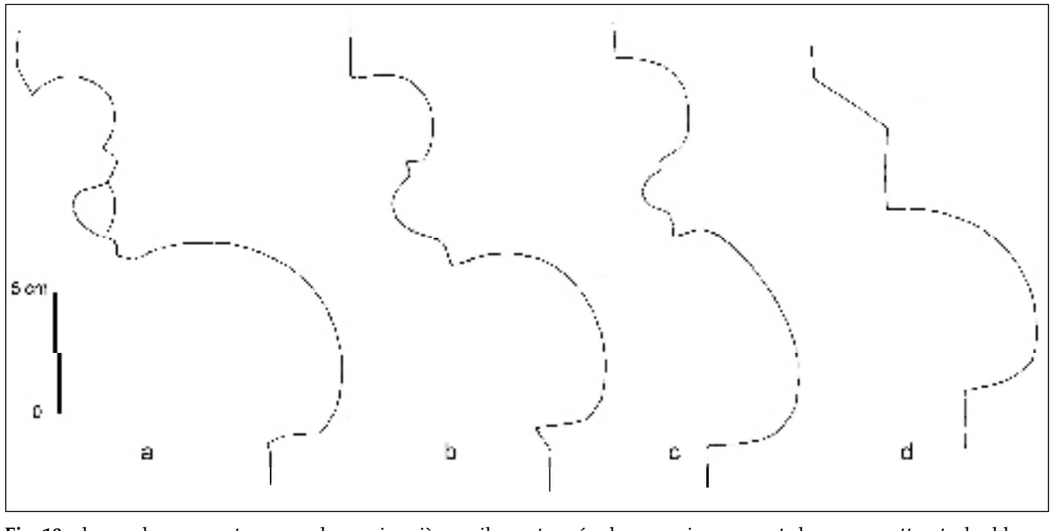

Fig. 10 - bases des supports au nord : a - cinquième pile cantonnée ; b - premier support du mur goutterot, doubleau ; c - troisième support du mur goutterot, doubleau ; d - triforium, première travée (*relevés D. Hanquiez*).

Fig. 13 - Saint-Leu-d'Esserent ; chapiteau de la troisième pile cantonnée nord (*cliché D. Hanquiez*).

Fig. 16 - Saint-Leu-d'Esserent ; mur nord, chapiteau du deuxième support (*cliché D. Hanquiez*).

Fig. 14 - Saint-Leu-d'Esserent ; chapiteau de la deuxième pile nord (*cliché D. Hanquiez*).

Fig. 17- Saint-Leu-d'Esserent ; mur nord, chapiteau du quatrième support (*cliché D. Hanquiez*).

Fig. 15- Saint-Leu-d'Esserent ; chapiteau de la première pile sud (*cliché D. Hanquiez*).

L'étude sur la modénature peut permettre de déterminer une chronologie qui est naturellement toute relative, néanmoins elle met en valeur une évolution des modèles sur le chantier qui peut être mis en rapport avec une succession de campagnes de construction, la première ayant commencé au nord.

Les chapiteaux des grandes arcades (11) ainsi que ceux des murs goutterots se caractérisent par l'uniformité du décor feuillagé et ils se partagent entre deux compositions. Lorsque la corbeille s'orne aux angles de crochets nervurés, la partie centrale est occupée par une feuille à dents rondes (fig. 13). La tête des crochets est recouverte d'un feuillage d'où émerge parfois un fruit grenu. D'autres chapiteaux sont formés de deux rangs du même type de feuilles, qui simulent des crochets (fig. 14 et 15) : la feuille vient se renfler dans sa partie

(11) - Certains ont été entièrement refaits : Arch. du Pat., dossier 0081/060/0159, *Devis de sculptures à faire aux piliers restaurés en 1872*, en date du 10 janvier 1873 et signé A. Verdier : « 4 groupes de chapiteaux à quatre gros piliers de la nef ». La situation de ces chapiteaux nous est en partie connue grâce à des photographies conservées à la photothèque de la bibliothèque du Patrimoine : fond ancien, Saint-Leu-d'Esserent, carton n° 31 ; les clichés LP 7576 et Cl 114621 montrent respectivement les chapiteaux des 3e, 4e, 5e supports sud et les chapiteaux des 4e et 5e supports nord épannelés. Quelques morceaux de ces chapiteaux sont déposés dans la tribune de l'avant-nef. L'inventaire en cours complétera notre vision sur l'ensemble des restaurations.

supérieure au contact de l'abaque. Seuls deux chapiteaux présentent des motifs d'ordre animalier et humain : d'abord deux visages (fig. 16), dont un seul subsiste en bon état. Puis deux chimères affrontées (fig. 14) sur le deuxième chapiteau nord de la nef, qui est une copie de l'original conservé dans la tribune de l'avant-nef. Un tel motif se retrouve pour la deuxième pile sud de la nef de Montataire, commune proche de Saint-Leu-d'Esserent (Bideault & Lautier, 1987, photo p. 220).

Dans le triforium, les chapiteaux (fig. 18, 19 et 20) qui se composent d'une flore identique sont un peu plus variés qu'au premier niveau puisqu'ils s'ornent plus facilement de fruits grenus et certains même, ont la nervure centrale agrémentée de trous percés au trépan. Ces compositions se retrouvent dans d'autres édifices : les feuilles à dents rondes, qui présentent un renflement dans leur partie inférieure, comme celles du premier support fasciculé sud (fig. 15) et de la troisième pile nord (fig. 13) sont similaires à celles que l'on trouve vers 1200 dans le triforium de la cathédrale de Chartres (James, 2002, vol. 1, p. 785), ainsi que dans son transept nord (James, 2002, vol. 1, p. 764 et 766). Certains chapiteaux sont très proches de ceux de Beaumont-sur-Oise (Val d'Oise), datés des années 1190 par J. James (2002, vol. 1, p. 575-577).

Un autre motif peu récurrent, qui présente trois folioles à cinq dents rondes avec nervure centrale (fig. 17), se retrouve dans le chœur de Lagny (Seine-et-Marne) vers 1190 (James, 2002, vol. 1, p. 538 ; Vallery-Radot, 1948, p. 95-110 ; Bussière, 1999, p. 185-198).

Les clés de voûtes des bas-côtés se composent d'un décor feuillagé (fig. 21 et 22), tandis que celles du vaisseau central (12) viennent s'enrichir de têtes sculptées placées dans les écoinçons (fig. 23). Déjà dans le deuxième quart du XIIe siècle, les voûtes de l'avant-nef en étaient ornées ainsi que, plus tard, le chœur – dans la première chapelle rayonnante sud et la travée sexpartite. Les édifices dont les clés s'ornent de visages humains ne sont pas rares et se rencontrent tout au long du XIIe siècle (Seymour, 1937, p. 137-142). C'est une mode qui persista

(12) - La nef de l'église de Saint-Leu est la partie de l'édifice qui a le plus souffert des bombardements de la seconde Guerre mondiale. Le 5 août 1944, un obus s'abat sur la voûte de la nef, qui s'effondre. Les clés de voûtes des première, deuxième et troisième travées du vaisseau ont été remplacées – Arch. du Pat., dossier 0081/060/162, *Premier mémoire de sculpture janvier-avril 1951*, accompagné d'un schéma – tout comme celles de la deuxième et de la cinquième travée du bas-côté nord – Arch. du Pat., dossier 0081/060/161, *Premier mémoire des travaux de sculpture exécutés pendant le mois d'avril 1951*.

Fig. 18 - Saint-Leu-d'Esserent ; chapiteau du triforium nord (*cliché D. Hanquiez*).

Fig. 19 - Saint-Leu-d'Esserent ; chapiteau du triforium sud (*cliché D. Hanquiez*).

Fig. 20 - Saint-Leu-d'Esserent ; chapiteau du triforium sud (*cliché D. Hanquiez*).

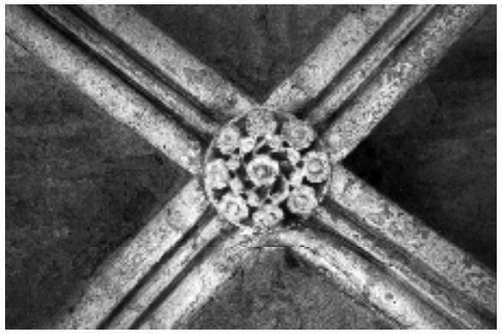

Fig. 21 - Saint-Leu-d'Esserent ; clé de voûte de la troisième travée du bas-côté sud (*cliché D. Hanquiez*).

Fig. 22 - Saint-Leu-d'Esserent ; clé de voûte de la cinquième travée du bas-côté nord (*cliché D. Hanquiez*).

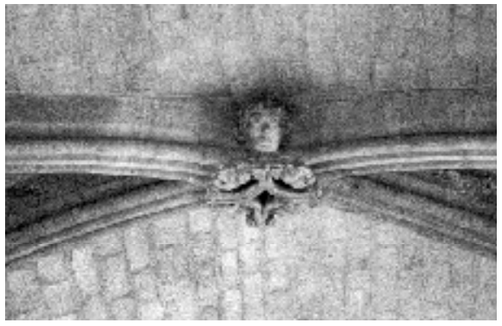

Fig. 23 - Saint-Leu-d'Esserent ; clé de voûte du vaisseau central (*cliché D. Hanquiez*).

jusqu'au XIIIe siècle. On peut citer dans les années 1190 : Chamigny-sur-Marne (Seine-et-Marne), la chapelle Sainte-Anne de Saint-Spire à Corbeil (Marne), Mantes-la-Jolie dans les Yvelines (James, 2002, p. 604, p. 618 et p. 659), puis vers 1200 : Ambleny (Aisne), Beton-Bazoches (Seine-et-Marne), Corbeil-Essonnes (Essonne), Ferrières-en-Brie et Marles-en-Brie en Seine-et-Marne (James, 2002, p. 802, p. 809, p. 852, p. 869, p. 907) et, enfin, vers 1210 : Arceuil (Val-de-Marne), Beauchery en Seine-et-Marne (James, 2002, p. 1022, p. 1029) et Brie-Comte-Robert dans le même département (Vallery-Radot, 1922, p. 152).

D'après l'analyse stylistique, qui appelle un nombre d'édifices comparatifs dont la construction appartient aux années 1190-1200, tout porte à croire que la nef fut érigée au tournant du XIIe siècle. Elle peut être considérée comme un des premiers témoignages connus d'ajourement du triforium et fait ainsi figure de monument précurseur. Ceci paraît expliquer la modeste étendue de la surface vitrée et la non-adéquation du schéma des fenêtres à celui des arcades qui ouvrent sur la nef, contrairement aux édifices plus tardifs.

CAMPAGNES DE CONSTRUCTION ET ORIGINALITÉ DU CHANTIER

En termes techniques, le chantier s'est déroulé par tranches horizontales, c'est-à-dire que les murs ont été élevés en même temps que les supports. À Soissons, la progression était identique dans le chœur ainsi que pour les deux premières assises des murs goutterots des bas-côtés de la nef (Sandron, 1998, p. 176). C'est une méthode qui semble avoir été employée à Chartres (Bony, 1969, p. 121 ; James, 1977-1982 ; Prache, 1990, p. 329), mais, récemment, cette thèse a été infirmée par Brigitte Kurmann-Schwarz et Peter Kurmann (2001, p. 116-117) : la nécessité de la continuité liturgique est ici évoquée pour réfuter une telle progression dans le chantier chartrain. À Amiens (Somme), la construction s'est également déroulée par tranches horizontales (Murray, 1996, p. 56).

Comme l'avaient relevé C. Lautier et M. Bideault (1987, p. 326) il existe de légères différences dans les supports nord et sud. Au nord, les bases et les chapiteaux des quatre colonnes cantonnées ne sont pas différenciés de ceux du noyau circulaire (fig. 9 et 13). La base est continue et le chapiteau est ceint par un astragale continu. Au sud, seul le noyau central est constitué d'une base à griffes, dont la scotie est ornée de perles (fig. 11), et son chapiteau possède une corbeille plus haute que celles des colonnettes engagées (fig. 15). Ainsi la règle du module est respectée comme à Chartres. Dans les édifices proches de Saint-Leu-d'Esserent qui comportent des piles cantonnées, cette règle est de rigueur seulement à Cambronne-lès-Clermont, à la différence de Cires-lès-Mello et de Montataire. Plusieurs autres arguments peuvent étayer l'hypothèse de deux campagnes successives : le mode d'appareillage des *oculi* – au nord, les claveaux sont taillés à l'extérieur suivant un arc de cercle, alors qu'au sud, le bord extérieur est taillé à angle vif et les pierres sont disposées selon un hexagone – et l'absence ou non de décoration des fenêtres à l'extérieur (fig. 24 et 25).

À l'instar du profil des bases, celui des tailloirs présente des variations discernables entre les murs goutterots des bas-côtés sud (fig. 26d) et nord

(fig. 26c) – absence de tore dans la partie inférieure et tracé de la scotie présentant un angle plus aigu (13).

En plus de la différence de largeur des bas-côtés, les colonnes engagées du mur goutterot sud ont un diamètre moins important que celui du mur nord (14). Cette disparité s'explique peut-être par l'existence du cloître au nord qui s'appuyait sur le mur goutterot de la nef et ainsi nécessitait des supports plus forts pour maintenir la construction.

Toutes ces distinctions se rencontrent à la fois dans les techniques de construction – stéréotomie des *oculi* – et dans les détails décoratifs. L'intervention simultanée de deux ateliers qui auraient été présents sur le chantier étant peu probable, il paraît plus plausible que ces différences sont dues à une construction par tranches horizontales ayant souffert d'un arrêt bref entre le nord et le sud.

Au-delà de la possible réorganisation de l'équipe du chantier avec l'apparition de nouveaux modèles : ensemble des gabarits renouvelés, ces deux campagnes successives posent le problème de la volonté de différencier les parties nord des parties sud. Bien que ces variations soient subtiles, on peut se demander si la présence de pointes de diamants ou de rangs de perles sur le pourtour de la rose des fenêtres hautes du mur goutterot extérieur sud et celle visible sur l'ensemble de l'élévation intérieure nord, à tous les niveaux – bases des colonnes cantonnées, bases du triforium, tailloirs recevant les retombées de voûtes – n'a pas été voulu dans la perspective d'un jeu d'ombre et de lumière avec la conscience d'une portée lumineuse plus importante sur ces murs.

Malgré les différences qui animent les élévations nord et sud, il faut se rendre à l'évidence d'une unité générale et, qui plus est, d'un souci d'harmonie entre le chevet et le nouvel œuvre. La volonté d'harmoniser l'ancien et le nouveau prime dans la conception architecturale de la nef. Harmoniser le nouveau à l'ancien figurait déjà au cœur du projet architectural de l'abbé Suger à Saint-Denis (Klein, 1999, p. 19-32). Cette intention se manifeste, d'une part, dans l'adoption d'un plan sans transept, qui rappelle les édifices de la première génération du gothique – ainsi Sens (Yonne), Senlis (Oise) et Saint-Germain-des-Prés (Paris) – et qui permet d'homogénéiser l'espace (16) ; d'autre part, dans l'élévation avec un étage intermédiaire rappelant les ouvertures sur combles du chevet. En outre, cette volonté d'harmonisation est réaffirmée par le fait que l'architecte de la nef opéra des modifications au deuxième niveau du chœur : il supprima les combles et les remplaça par un mur de fond vertical ajouré de deux baies rectangulaires en arc brisé.

Ce désir d'unité spatiale et de pérennité des schémas architecturaux est très certainement redevable à la volonté du maître d'ouvrage sur lequel les textes restent muets. Nous pouvons néanmoins supposer que le prieur Nicolas, qui dirigea la communauté entre au moins 1201 et 1231 (17) fut l'instigateur de l'érection de la nef. Le maître

(13) - Pour les colonnes cantonnées, les profils des tailloirs semblent identiques.

(15) - Au sud, la colonne qui reçoit le doubleau fait 19 cm de diamètre, celle de l'ogive 12 cm ; tandis qu'au nord, la colonne qui reçoit le doubleau fait 22 cm de diamètre, celle de l'ogive 18 cm.

(16) - Alain Erlande-Brandenburg (1989, p. 237) : « La suppression des bras du transept s'insère dans une recherche d'unification du volume intérieur et d'une simplification des masses extérieures » ;

(17) - Les dates de sa charge ne nous sont connues que grâce aux chartes conservées. Celles de son élection et de sa mort n'y sont pas signalées (Müller, 1901, n° XCII, p. 95 ; n° XCIII (1202), p. 96-97 ; n° XCIV (mai 1202), p. 97-98 ; n° CII (août 1209), p. 103-104 ; n° CIV -janvier 1210- p. 105 ; n° CVIII -octobre 1224- p. 108 ; n° CVIII bis -mai 1225 ; n° CXIII -décembre 1231- p. 114). Dans tous ces documents, Nicolas est soit le rédacteur de l'acte, soit un témoin, soit simplement signalé car la charte a été rédigée sous son priorat. Nous ne disposons pas d'autres éléments sur la personnalité de ce prieur. Étant donné qu'il est seulement mentionné par son prénom, il est quasi-impossible d'établir son origine sociale et familiale et de reconstituer sa généalogie.

Fig. 24 - Saint-Leu-d'Esserent ; fenêtre haute de la sixième travée nord (*cliché D. Hanquiez*).

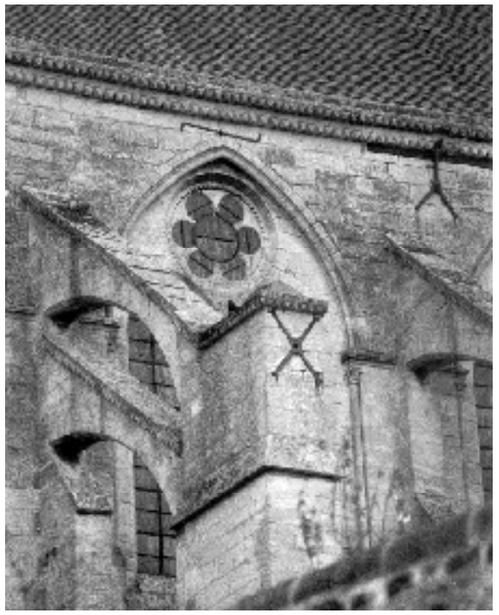

Fig. 25 - Saint-Leu-d'Esserent ; fenêtre haute de la deuxième travée sud (*cliché D. Hanquiez*).

d'œuvre, tenant compte de l'ancienne construction dans son dessein architectural, a su créer une construction qui ne procède pas d'une imitation servile des modèles que pouvaient représenter les grandes cathédrales. Il peut, en outre, être apprécié comme un homme ayant fait preuve d'innovation : il a mis en œuvre, pour la première fois, une solution porteuse d'avenir en éclairant l'étage médian dans les années 1190-1200.

SOURCES

Archives départementales de l'Oise

H 2466 : 6 mars 1682, fondation d'une chapelle dédiée à saint Gabriel par Jeanne Bonnétraine.

Archives du Patrimoine

Dossier 0081/060/0159 - Saint-Leu-d'Esserent, correspondance : divers travaux ; devis ; travaux de restauration ; allocations ; travaux et financement ; mémoire de travaux 1843-1893.
Dossier 0081/060/0161 : Saint-Leu-d'Esserent, correspondance 1943-1953 et travaux 1945-1947.
Dossier 0081/060/0162 : Saint-Leu-d'Esserent, correspondance 1946-1971 et travaux 1946-1951.

Photothèque de la bibliothèque du Patrimoine

Fond ancien, Saint-Leu-d'Esserent, carton n° 31.

Sources imprimées

CHARVIN Dom Gustave (1970) - *Statuts, chapitres généraux et visites de l'ordre de Cluny*, t. V, Paris, éd. E. de Boccard, p. 328.

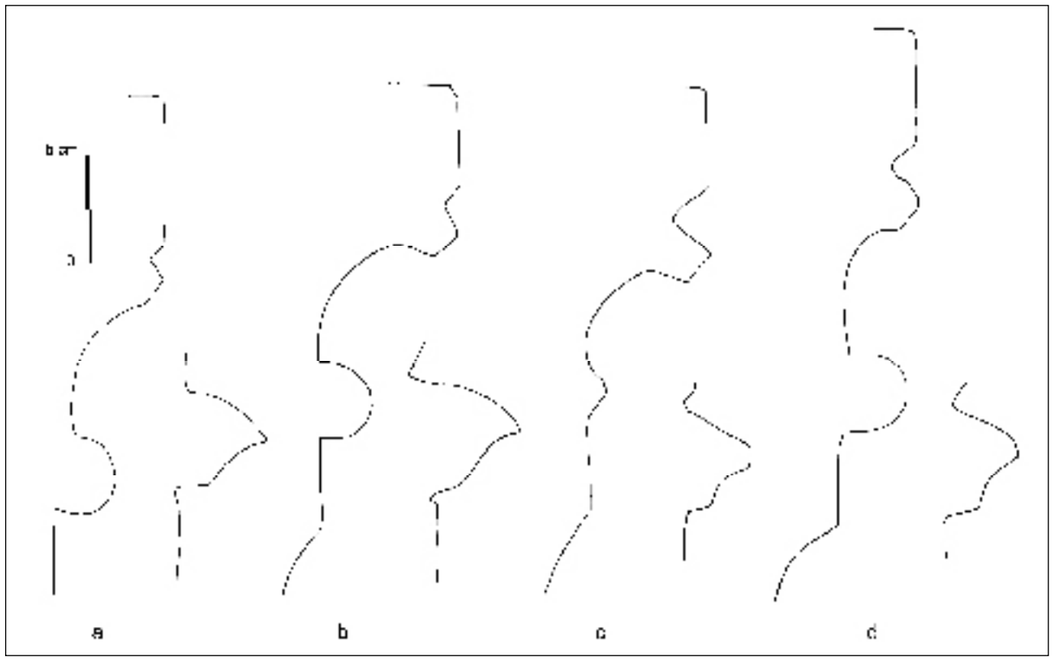

Fig. 26 : profils des tailloirs et des astragales correspondants : a - pile sud du revers de l'avant-nef, doubleau de la grande arcade ; b - pile nord du revers de l'avant-nef ; c - mur goutterot nord, troisième support recevant l'ogive orientale ; d - mur goutterot sud, sixième support recevant l'ogive occidentale (*relevés D. Hanquiez*).

BIBLIOGRAPHIE

BALCON Sylvie (2001) - « Le rôle des évêques dans la construction de la cathédrale de Troyes », *L'artiste et le commanditaire aux derniers siècles du Moyen Âge (XIIe-XVIe siècles)*, sous la dir. de F. JOUBERT, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, p. 23-24.

BIDEAULT Maryse & LAUTIER Claudine (1987) - *Île-de-France gothique 1, Les églises de la vallée de l'Oise et du Beauvaisis*, Paris, Picard, p. 20, p. 62-69, p. 118-126, 170-175, 177, 218-226, 318-331, 332-340.

BONY Jean (1946) - « La collégiale de Mantes », *Congrès archéologique de France, Paris-Mantes*, p. 163-220.

BONY Jean (1969) - « The nave » dans BRANNER Robert, *Chartes Cathedral*, Thames and Hudson, Londres, p. 121.

BONY Jean (1983) - *French Gothic Architecture of the 12th and 13th Centuries*, Berkeley/Los Angeles/London, p. 326 et n. 21, p. 524.

BOTH Claire (1992) - *Église Saint-Laurent de Beaumont-sur-Oise*, mémoire de maîtrise, dir. A. Prache, Université de Paris IV-Sorbonne.

BRACHMANN Christophe (1991) - « La construction de la cathédrale Saint-Étienne de Metz et de l'église collégiale Notre-Dame-la-Ronde pendant le deuxième tiers du XIIIe siècle », *Congrès archéologique de France*, Les Trois Évêchés et l'ancien duché du Bar, 149, p. 447-475, voir p. 464.

BRUZELIUS Caroline Astrid (1987) - « The construction of Notre-Dame at Paris », *Art Bulletin*, LXIX, p. 540-569.

BRUZELIUS Caroline Astrid (1990) - *L'apogée de l'art gothique : l'église abbatiale de Longpont et l'architecture cistercienne au début du XIIIe siècle*, Cîteaux, p. 64 et p. 85.

BUSSIÈRE R. (1999) - « Le chœur gothique de Saint-Pierre de Lagny », dans *Pierre, lumière, couleur, Études d'histoire de l'art du Moyen Âge en l'honneur d'Anne Prache*, Textes réunis par F. JOUBERT & D. SANDRON, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, p. 185-198.

ERLANDE-BRANDENBURG Alain (1989) - *La cathédrale*, Paris, Fayard, p. 237-238.

ERLANDE-BRANDENBURG Alain (1991) - *Notre-Dame de Paris*, Paris, éd. Nathan, p. 95.

ERLANDE-BRANDENBURG Alain (1999) - *De pierre, d'or et de feu. La création artistique au Moyen Âge IVe-XIIIe siècle*, Paris, Fayard, p. 222.

ERLANDE-BRANDENBURG Alain & MÉREL-BRANDENBURG Anne-Bénédicte (1995) - *Histoire de l'architecture française du Moyen Âge à la Renaissance (IVe siècle-début XVIe siècle)*, Paris, Mengès, p. 236 et 290.

FOSSARD Albert (1934) - *Le prieuré de Saint-Leu-d'Esserent (abbaye bénédictine de Cluny)*, Paris, Imprimerie du Réveil, p. 30.

GATIER Pierre-Antoine & ALGRIN Thiery (1996) - « Le fer dans la restauration au XIXe siècle », *Monumental*, 13, juin, p. 35-39.

GRAVES Louis (1866) - « L'église de Saint-Leu-d'Esserent » *Congrès archéologique de France, Senlis*, p. 163.

GRODECKI Louis (1992) - *L'architecture gothique*, 1ère éd., 1976, 2ème éd., Paris, Gallimard/Electa, p. 29.

JAMES John (1977-1982) - *Chartres, les constructeurs*, 3 vol., Chartres.

JAMES John (2002) - *The creation of Gothic Architecture an Illustrated Thesaurus : The Ark of God*, 2 vol., Hartley Vale (Australia), West Grintead Publishing, vol. 1, p. 538, 575-577, 604, 618, 659, 764, 766, 785 et vol. 2, p. 802, 809, p. 852, 869, 907, 951-958, 1022, 1029.

KIMPEL Dieter & SUCKALE Robert (1985) - *L'architecture gothique en France 1130-1270*, Munich, trad. française, Paris, Flammarion, 1990, p. 145, p. 422-428.

KLEIN Bruno (1999) - « Convenientia et coherentia antiqui et novi operis : ancien et nouveau aux débuts de l'architecture gothique », dans Pierre, lumière, couleur, études d'histoire de l'art du Moyen Âge en l'honneur d'Anne Prache, Textes réunis par F. JOUBERT & D. SANDRON, PUS, Paris, p. 19-32.

KURMANN-SCHWARZ Brigitte & KURMANN Peter (2001) - *Chartres La cathédrale*, Coll. « Le ciel et la pierre » n° 5, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque, p. 116-117.

LAUTIER Claudine (1995) - *La fenêtre dans l'architecture religieuse d'Île-de-France au XIIIe siècle (de Saint-Leu-d'Esserent à la cathédrale de Beauvais)*, thèse de doctorat, dir. A. Prache, Université de Paris IV-Sorbonne, p. 108-110.

LEFÈVRE-PONTALIS Eugène (1905) - « Saint-Leu-d'Esserent », *Congrès archéologique de France, Beauvais*,, p. 121.

MASSON J. (1944) - « La Chapelle-sur-Crécy », Paris, *Congrès Archéologique de France, Île-de-France*, 103, p. 53-63.

MÜLLER Eugène (1901) - *Le prieuré de Saint-Leu-d'Esserent, cartulaire, seconde partie de 1151 à 1538 (chartes LXII à CICVIII)*, Pontoise, p. 95-98, 103-105, 108 et 114.

MURRAY Stephen (1996) - *Notre-Dame : Cathedrale of Amiens : the power of change in Gothic*, Cambridge, p. 56, 63, 69 et 84.

PEIGNÉ-DELACOURT Achille (1877) - *Monasticon Gallicanum*, Paris, 2e éd. : Paris, 1984.

PRACHE Anne (1990) - « Observations sur la construction de la cathédrale de Chartres au XIIIe siècle », Paris, *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, p. 329.

PRACHE Anne (1993) - *Notre-Dame de Chartres. Image de la Jérusalem céleste*, Paris, CNRS éditions.

RACINET Philippe (1982) - « Les prieurés clunisiens en Picardie au Moyen Âge et au XVIe siècle », *Revue archéologique de Picardie*, n° 4, p. 218 et 219.

REINHARDT Hans (1972) - *La cathédrale de Strasbourg*, Paris, Arthaud, p. 66.

SANDRON Dany (1990) - « L'église Saint-Léger de Soissons », *Congrès archéologique de France*, t. II, p. 633-650.

SANDRON Dany (1998) - *La cathédrale de Soissons, architecture du pouvoir*, Paris, p. 72, 107, 176, 199-200, 253.

SANDRON Dany (2001) - *Picardie gothique : autour de Laon et Soissons : les édifices religieux*, Paris, Picard, p. 75, 400, 403.

SCHOCK-WERNER Barbara (1996) - « Le chantier de la cathédrale de Strasbourg : l'œuvre Notre-Dame », dans *Chantiers Médiévaux*, Saint-Léger-Vauban, éd. Zodiaque, Paris, Desclée de Brouwer, p. 221-249.

SEYMOUR Charles (1937) - « Têtes gothiques de la cathédrale de Noyon », *Gazette des Beaux-Arts*, p. 137-142.

TIMBERT Arnaud (2003) - « Précisions sur l'évolution de la base attique durant le XIIe siècle en France du Nord », *Revue archéologique de Picardie*, n° 3-4, p. 98-99.

VALLERY-RADOT Jean (1922) - « L'église de Brie-Comte-Robert », Paris, *Bulletin Monumental*, p. 144-164.

VALLERY-RADOT Jean (1948) - « L'ancienne abbatiale Saint-Pierre de Lagny et ses rapports avec la cathédrale de Troyes », Paris, *Bulletin Monumental*, CVI, p. 95-110.

VERMAND Dominique (2001) - « Qui était l'architecte de Saint-Martin-aux-Bois ? », dans *L'art gothique dans l'Oise et ses environs*, Actes du colloque organisé à Beauvais, 10-11 octobre 1998 par le GEMOB, Beauvais, GEMOB éditeur, p. 3-52.